



EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de l'ASSOCIATION POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT DES LACS SAGUAY ET ALLARD (APELSA) tenue le 20 août 2016 au 19 Ch. du vieux-moulin à Lac-Sagouay

«ATTENDU que l'Association pour la protection de l'environnement des lacs Sagouay et Allard (APELSA) a pris connaissance de la mission, des études et des démarches entreprises par la Coalition pour une Navigation Responsable et Durable,

Il est proposé par Michel Patenaude, appuyé par Josée Plessis-Bélair et adopté à l'unanimité

que l'Association pour la protection de l'environnement des lacs Sagouay et Allard (APELSA) donne son appui à la Coalition pour une Navigation Responsable et Durable dans ses démarches à l'échelle canadienne pour faire modifier la loi fédérale sur la navigation en vue d'avoir des règles spécifiques pour la navigation de plaisance vs la navigation commerciale et de donner des pouvoirs aux provinces et aux municipalités dans l'application des règles basées sur les cartes bathymétriques.»

Certifié copie conforme

Michelle Duval
Administratrice
Le 22 septembre 2016